Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 25 (1930)

Heft: 3

Artikel: La monnaie épiscopale de Genève au XIIe siècle : trouvaille de Norcier près St-Julien en Genevois

Autor: Roehrich, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-173136

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La monnaie episcopale de Genève au XIIe siècle.

Trouvaille de NORCIER près St-Julien en Genevois.

Par **A. Roehrich,** Genève.

Le monnayage connu de l'évêché de Genève débute à la fin du Xe et au premier quart du XIe siècle, avec les espèces des évêques Aldagodus et Conrad au temple carolingien et se termine au cours de la seconde moitié du XIVe siècle, époque à partir de laquelle les habitants de Genève et de son diocèse utilisaient pour les échanges la monnaie des pays voisins, en particulier du comté de Savoie. Le plus ancien texte relatif au monnayage épiscopal date de 1190. Une convention de l'évêque Nantelme stipule que 40 sols, soit 480 deniers de Genève font un marc d'argent fin.

Aucune indication n'existe pour le XIIIe siècle. Ce n'est qu'en l'an 1300 qu'on est fixé sur les conditions du monnayage genevois.

L'évêque Martin, son chapitre et les bourgeois de Genève octroyent pour six ans à Benjamin Thomas, d'Asti, le droit de frapper monnaie. Les pièces que doit frapper Benjamin Thomas seront à 4 den. 12 grains de fin, soit à 375 millièmes. Le marc (de Montpellier 239 gr 11) vaudra 18 sous 4 den., ce qui revient à 220 pièces de 1 denier au marc. Le poids du denier sera donc de 1 gramme 087. Sur 30 marcs, Thomas pourra en frapper un de mailles (à 5 mailles pour 2 den.) [1]).

Il est à remarquer que l'évêque Martin prête au monnayeur 2 000 [1]) livres de la „monea de geneveis qui cort orendroit a Geneva". Cette refonte considérable de deniers anciens nous explique la disparition presque complète de certaines émissions épiscopales. Le titre de 375 millièmes de la nouvelle frappe était d'autre part une source de bénéfice notable pour la trésorerie de l'évêque.

---

[1]) Les auteurs du Regeste genevois ont mis par erreur XI au lieu de II.

En présence du mutisme des textes au XIIe siècle, le classement chronologique des deniers et mailles anonymes reste forcément difficile et cela d'autant plus que nous ne sommes pas assurés du tout de posséder des exemplaires de toutes les monnaies épiscopales qui ont été émises, comme l'ont démontré la trouvaille du Pas de l'Echelle en 1892 et celle qui vient d'être faite en 1930 à NORCIER en Genevois, trouvaille dont nous parlerons plus loin.

En relisant les premiers trauvaux de Soret, de Blavignac, puis les études minutieuses du Dr. Ladé [2]) et de M. Eug. Demole [3]), on se rend aisément compte que la sériation dans le temps peut être tentée par l'étude raisonnée des caractères, mais que l'attribution à tel ou tel évêque reste dans le domaine de l'hypothèse.

On se contentera donc ici de donner une description des monnaies dans l'ordre qui parait le plus probable d'après l'examen de leurs caractères morphologiques. On indiquera les poids et le résultat de quelques analyses sans leur accorder plus de valeur qu'ils n'en méritent au XIIe siècle [4]).

Avant d'aborder l'étude des deniers inédits de la trouvaille de NORCIER, il est nécessaire de reprendre la série des deniers dits aux 2 S, série dont les variantes n'ont, sauf erreur, pas encore été décrites. On utilise, pour ce faire, les deniers qui figurent au Médaillier du Musée de Genève.

---

[2]) A. Ladé, Le trésor du Pas de l'Echelle. Genève 1895.

[3]) Eug. Demole. Numismatique de l'Evêché de Genève aux XI et XIIe siècles. Mém. et Doc. de la Soc. d'Histoire et dArchéologie de Genève, T. XXXI, 2e S. Tome XI, Genève 1908—09.

[4]) On sait bien que pour l'époque féodale, la pesée et le titrage ne constituent pas une base pour le classement. La frappe était défectueuse, l'épaisseur des flans inégale et les métaux formant l'alliage répartis inégalement dans la masse. M. S. Borloz vient (2 juillet 1931) de faire à la Société de physique de Genève une communication intitulée: „Phénomènes de liquation dans un bronze pour monnaie". L'auteur a prélevé dans un bronze pour monnaie plusieurs échantillons en des points différents du lingot. Les analyses ont montré une homogénité presque parfaite dans la masse, sauf à la partie supérieure, le jet, où se manifeste la liquation: concentration en cuivre et abaissement de la teneur en étain.

Deniers à la croix cantonnée de deux S

M. Eug. Demole datait ces pièces aux deux S du milieu du XIIe siècle. Il apparait en effet, qu'elles suivent les deniers à la croix cantonnée de quatre points attribués par lui à l'épiscopat d'Humbert de Grammont (1108—1135). Selon l'observation habituelle, le changement n'est pas brusque, mais se fait insensiblement, de façon que, dans le type nouveau, on retrouve, au début tout au moins, des traces de celui qui l'a précédé.

Les deux reproductions qui suivent montrent nettement cette transition. Les légendes et la tête du droit ont le même caractère; le revers ne diffère que par la présence des deux S au lieu des quatre points dans les cantons de la croix.

No. 1 1 gr 30

No. 2 1 gr 375

No. 3 1 gr 127

Le No. 4 qui suit, tout en conservant le même revers et des lettres de même caractère au droit, présente déjà le remplacement du grènetis par un trait simple qui durera dans toute la série. La tête du saint perd son caractère barbare. La frappe est plus nette et plus soignée.

No. 4 1 gr 27 664 ‰

Cette netteté de frappe s'accuse encore avec les pièces qui suivent. Désormais les lettres du droit sont bien dessinées et arrondies. La légende du revers subit diverses abréviations [5]).

No. 5 ZCS PETRVZ
GENEVA CIVTAS 1 gr 34

No. 6 GENIIEVA CTAS 1 gr 48 640 ‰

No. 7 GENEVA CIVITAS 1 gr 21

No. 8 GENEVA CITAS 1 gr 445

---

[5]) Sur les deniers de Frédéric, on trouve déjà CIVITAS, CIVIS, CIVAS, CVTAS.

Sur les St-Maurice: CIVITAS, CIVITA, CVITAS, CIVTS, CIVTAI, CIVITS, CIVTA.

No. 9 GENEVA CIVTAS 1 gr 14 775 ‰

No. 10 GENEVA CIVITAS 1 gr 15

No. 11 GENEVA CIVITAS 1 gr 15

Analyse des deniers à la croix cantonnée de deux S

	Poids	Titre en mill[es]
1	1.09 (ébrèché)	640
2	1.27	664
3	(ébrèché)	720
4	1.14	775

On ne peut décider lequel des deux évêchés de Genève ou de Lausanne adopta le premier les deux S (SIGNYM SALVTIS, SANCTA SEDES, SIGNUM SEDIS) dans les cantons de la croix. Non loin, à Lons-le Saulnier, on retrouve ce signe au XIe siècle. Beauvais, St-Médard, Etampes l'avaient sur leurs deniers à la même époque. Au XIIe, il se voit à Chateaudun, St-Omer, St-Vaast, Sancerre, Celles et sur les deniers mixtes des Louis VI et de Louis VII à Paris et à Château-Landon.

Trouvaille de Norcier (près St-Julien en Genevois).

Avant 1930, on ne connaissait pas d'intermédiaire entre les deniers épiscopaux de Genève aux deux S et les espèces à bas titre et de frappe grossière qui vont en empirant au cours des XIII et XIVe siècles. La trouvaille de NORCIER comble cette lacune. Elle était composée de 160 deniers environ, dont 125 ont été acquis par le Musée de Genève.

Cette poignée de petites pièces contenait uniquement des deniers de Genève à l'exclusion de toute monnaie étrangère.

Le type de deniers à la croix libre n'était pas totalement inconnu puisque Blavignac en avait dessiné un dans son Armorial genevois (pl. 37, No. 7). Mais cette pièce qui figure au Médaillier de Genève, avait, plus tard, passé inaperçue.

Ne possédant, comme pour le groupe précédent aux deux S, aucun texte qui permette de fixer une date précise aux différentes émissions de cette série qui appartient certainement au XIIe siècle, on devra aussi se borner à en décrire les types principaux dans l'ordre le plus logique.

Dans un *premier groupe* (No. 12 et 13), on note un apparentement avec le denier aux deux S: SCS, tonsure, trait transversal du cou. L'abréviation du revers est nouvelle: GENEVA CIS. La croix est libre. Le grènetis reparait.

No. 12 SCS PETRS GENEVA CIS 1 gr 06

No. 13 SCS PETRS GENEVACIS 1 gr 045

Autres deniers semblables: 1 gr 09 (636‰) et 0.97. Poids moyen: 1 gr 04.

Le crâne est parsemé de points ronds serrés sans ordre les uns contre les autres. Tantôt la tête est limitée par ces petits points ronds, tantôt elle l'est par un trait linéaire qui, avec la prolongation en arrière de la ligne du sourcil, fait penser que le saint est coiffé d'un bonnet [6]).

Deuxième groupe. Les signes de passage disparaissent, de telle sorte que si l'on n'avait pas les deniers qui précèdent, on serait dans l'impossibilité de rattacher aux deniers aux deux S tout ce lot à la croix non cantonnée.

No. 14 SCS PETS GENEVA — 1 gr 60 757 ‰ Poids exceptionnel. Essai?

No. 15 SCS PETS GENEVAS S — 1 gr 32 724 ‰

No. 16 SCS PETS GENEVA' — 1 gr 12 Denier semblable 0.97 Poids moyen: 1 gr 045

---

[6]) On note déjà la coiffure à petits points ronds à la série aux deux S (No. 4).

No. 17 SCS PETS

1 gr 29 715 ‰
Deniers semblables: 1 gr 14, 1,16, 1,26
Poids moyen: 1,21

No. 18 SCS PETS
GENEVA C S

0 gr 99 764 ‰
8 deniers semblables. Poids moyen: 1 gr 09

No. 19 SCS RTES
GENEVA

1 gr 02 558 ‰
Légende altérée. Titre exceptionnel

No. 20 SCS PTIS
S ⅂ ENEVA

1 gr 12
22 deniers semblables. Poids moyen: 1 gr 14
Titre: 768 ‰ et 738 ‰

Troisième groupe. L'abréviation de SANCTVS n'est plus SCS, mais S. On trouve S PETRVS, S PETRV, S PETRS. Au revers: GENEVA, GENEVA C·, GENEVA CIS.

No. 21 S PETRVS 1 gr 155 708 ‰
GENEVA Lettres négligées au R.
Denier semblable: 1 gr 23

No. 22 S PETRVS 1 gr 18
GENEVA CIS Lettres négligées au D.

No. 23 S PETRVS 1 gr 13
GENEVA CIS Lettres négligées au D.

Nos. 22 et 23: 7 deniers semblables
Poids moyen 1 gr 136. Titre: 706 ‰

No. 24 S. PETRVS
GENEVA C· 1 gr 17

No. 25 S PETRVS 1 gr 14 706 ‰
GENEVA CIS 6 deniers semblables. Poids moyen:
1 gr 227. Titre 723 ‰

No. 26 .S PETRV 1 gr 134 700 ‰
GENEVA 5 deniers semblables. Poids moyen:
1 gr 23. Titre: 750 ‰

No. 27 S PETRV 1 gr 05
GENEVA 7 deniers semblables. Poids moyen:
1 gr 15

No. 28 S PETRV 1 gr 25
GENEVA 5 deniers semblables. Poids moyen:
1 gr 09. Titre 730 ‰

No. 29 S PETRS 1 gr 295
GENEVA Denier semblable 1 gr 115

Enfin un *quatrième groupe* diffère du précédent par le signe ω qui vient remplacer les points ronds de la coiffure

No. 30 .ω PETRVS
GENEVA 1 gr 08

No. 31 .ω. PETRVS 1 gr 13
GENEVA CIS 12 deniers semblables. Poids moyen: 1 gr 135. Titre: 705, 752, 720, 723 ‰

On trouve sur les deniers du XIIe siècle différentes représentations de la coiffure du saint. Un denier de Genève du commencement du XIIe siècle présente de petits croissants renversés qui se touchent auxquels on ne peut accorder, comme aux points ronds, qu'une valeur d'ornementation.

No. 32

Il doit en être de même des croissants ω plus grands de nos dessins 29 et 30. C'est l'opinion qu'a bien voulu nous donner M. A. Dieudonné, Conservateur à la Bibliotheque Nationale de Paris. Il pense que l'omega qui se trouve seul ou accompagné de l'alpha sur tant de deniers médiévaux, a peu à peu perdu son sens symbolique pour servir de motif décoratif. «C'est à ce

titre que l'ω parait sur la tête de St-Pierre, plus exactement sur son bonnet dont on voit les cordons d'attache (sur les deniers plus anciens) et les ronds ne peuvent davantage figurer les cheveux. C'est un autre motif de décoration. Les artistes variaient sans grande raison apparente et un peu par fantaisie, afin de distinguer entre elles les différentes émissions. Ce signe ω traditionnel a traversé tout le moyen âge; on le retrouve encore sur la manteau du Royal d'or de Charles VII au XVe siècle. « . . . Les têtes de saints sont, les unes en cheveux et laurées (St-Martin de Tours, St-Maurice de Vienne), ou pourvues d'un bonnet (St-Mayeul de Souvigny), soit d'un grand bonnet qui enveloppe toute la tête, soit d'un petit bonnet placé sur le haut de la tête et au dessous duquel passent les cheveux».

On trouve en effet des exemples semblables de la fantaisie des graveurs des X et XIe siècles sur les deniers de St-Martin de Tours, de St-Omer et de l'Abbaye de St-Médard. La tête y paraît aussi coiffée d'une sorte de bonnet.

La *forme des lettres* des deniers de NORCIER ne saurait être déterminante pour leur classement chronologique. Si la forme allongée «en harpon» de la lettre G est fréquente sur d'autres monnaies, c'est durant tout le cours du XI et du XIIe siècles qu'on la retrouve. La lettre E se voit sous la forme latine et sous la forme lunaire sur une seule et même pièce de monnaie, aux X, XII et XIIIe siècles. L'S couché existe aussi souvent au XIIIe qu'au XIIe siècle.

Voici la proportion numérique de chacun des quatre groupes de la trouvaille de NORCIER

		Nombre	
	SCS PETRS	10	Points ronds
1	Tonsure		
	Trait du col		
2	SCS PETS PTHS	51	
3	S PETRVS PETRV PETRS . . .	49	
4	• ∽ • PETRVS	15	Croissants
		125	

Essais faits sur les deniers de la trouvaille de NORCIER

No.	Poids	Titre	No.	Poids	Titre
	1er groupe			**3e groupe**	
1	1 095	717	16	0.92	730
2	0.97	708	17	1.21	681
3	1 32	656	18	1.325	723
	Moyenne:	694 ‰	19	1.14	706
			20	1.155	708
	2e groupe		21	1.11	706
4	1.60	757	22	1.34	700
5	1.10	724	23	1.07	750
6	1.125	674	24	1.115	700
7	1.19	750	25	1.11	794
8	1.29	715	26	1.17	720
9	1.02	(558)		**Moyenne:**	719.8 ‰
10	1.26	738			
11	0.97	764		**4e groupe**	
12	1.09	768	27	1.05	705
13	1 195	688	28	1.095	752
14	1.21	715	29	1.18	720
15	0.97	708	30	1.25	723
	Moyenne:	727.3 ‰	31	1.08	798
				Moyenne:	739 6 ‰

Nos remerciements vont à M. Jeanprêtre, Chimiste cantonal à Neuchâtel et membre de la Société suisse de Numismatique, qui a eu l'obligeance de faire nos analyses.

D'après M. Jeanprêtre, les résultats décevants que donnent souvent les essais seraient dus au fait que sur le *même* denier médiéval, le titre est différent suivant que l'on prélève la parcelle à essayer sur le bord ou plus ou moins au centre de la pièce. Les causes multiples d'usure font que la proportion d'argent est toujours plus forte sur les bords, la différence pouvant aller jusqu'à 15 et 20 millièmes.

Tenant compte de cette réserve, si l'on fait une comparaison entre le titre des deniers de NORCIER et celui des séries qui les ont précédés, cette comparaison montrera cependant d'une façon générale et suffisante les variations d'alliage des émissions des XI et XIIe siècles.

		Titre moyen :
Deniers	Frédéric	0.632 de fin
»	St-Maurice	0.547 » »
»	anonymes St-Pierre, 1ère époque . . .	0.531 » »
»	» » 2e époque . . .	0.659 » »
»	aux deux S 1er groupe	0.652 » »
»	» 2e »	0.747 » »
»	à la croix libre 1er groupe	0.694 » »
»	à la » » 2e »	0.727 » »
»	à la » » 3e »	0.719 » »
»	à la » » 4e »	0.739 » »

On a vu (Demole, loc. cit.) les attributions des deniers anonymes du XIIe s. qui ont été faites aux évêques Guy de Faucigny 1078—1120 et Humbert de Grammont. Elles ne peuvent être qu'hypothétiques. De même, on ne possède pas de raison valable pour donner à tel ou tel évêque les deniers aux 2 S et les deniers nouveaux de NORCIER à la croix non cantonnée.

Comme ceux-ci paraissent appartenir indubitablement au XIIe siècle et que leur titre est, jusqu'aux deniers à l'oméga, toujours supérieur à celui de l'ordonnance de 1190 (0.500 env. de fin), on est autorisé à en conclure qu'il faut les classer tous dans les quatre-vingt dernières années du XIIe siècle. La plus grande partie d'entre eux a donc été frappée sous le long épiscopat d'Arducius de Faucigny 1135—85.

Les deniers à l'oméga seraient peut-être la première émission de l'évêque Nantelme (1185—1206). Comme Arducius, son prédécesseur, l'évêque Nantelme eut de longs et coûteux différends avec la maison de Genevois. En 1190, il abaissa le titre de sa

monnaie à 500 millièmes de fin environ, le marc d'argent valant 480 deniers.

On est en droit d'espérer que des trouvailles ultérieures fourniront, soit des types de passage nouveaux, soit des espèces étrangères contemporaines ce qui permettra d'apporter plus de clarté et d'ordre dans le classement des émissions des évêques de Genève.